

DE LA PRISE EN COMPTE DES INDICATEURS D'IMPACT POUR UNE BONNE GESTION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PREMIERES REFLEXIONS

par Jean Charles **Bocquet**¹

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Je suis très heureux de pouvoir partager avec vous, et en présence de Monsieur Guy Paillotin, président du groupe de travail ECOPHYTO 2018, quelques réflexions sur la notion d'indicateurs d'impact, notion qui figure maintenant de manière officielle dans le Plan ECOPHYTO 2018 présenté par le Ministre Michel Barnier il y a quelques semaines !

Après avoir rappelé les aspects spécifiques aux indicateurs d'impact qui figurent dans l'axe 1 du plan ECOPHYTO, je vous indiquerai quels sont les principes généraux chers à l'industrie de la protection des plantes en matière d'indicateurs, nous aborderons succinctement les notions d'indicateur de moyens et d'indicateur de résultat pour terminer, à titre d'illustration, sur 2 domaines spécifiques, celui de l'eau et celui de la faune sauvage .

L'axe 1 du plan ECOPHYTO : ÉVALUER LES PROGRÈS EN MATIÈRE DE DIMINUTION DE L'USAGE DES PESTICIDES, précise que « *la batterie d'indicateurs de pression, relatifs à l'usage des pesticides, sera progressivement complétée par des indicateurs d'impact, des indicateurs de risque et des indicateurs économiques. Ces indicateurs d'impact et de risques seront mis en place d'ici 2012 , à l'issue d'études et de recherches* » avec plus précisément l'action « 9 » : « Développer des indicateurs de risque permettant d'évaluer quantitativement la réduction de l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les différents compartiments de l'environnement et de la santé » ; L'industrie de la protection des plantes accueille favorablement ces propositions, basées sur la prise en compte du risque, principe même guidant les processus d'évaluation des produits avant leur mise en marché. Nous souhaitons que ces indicateurs permettent non seulement de mesurer les impacts éventuels des applications sur l'environnement ou sur la santé de l'applicateur et du consommateur, mais aussi de mesurer dans le temps les évolutions éventuelles permettant d'identifier les progrès réalisés. Ils permettront ainsi une plus forte incitation aux démarches vertueuses. Ces indicateurs doivent enfin prendre en compte la compétitivité de l'agriculture française. Nous pensons aussi qu'il faudra prendre en compte un ensemble d'indicateurs avec pour chacun d'eux les objectifs et les limites qui les caractérise. Si le plan ECOPHYTO prévoit la mise en place d'ici 2012, bon nombre d'indicateurs existent déjà et ont été développé en France par certaines organisations techniques professionnelles, ainsi qu'à l'étranger : nous recommandons qu'un inventaire précis en soit effectué avant de développer d'éventuels indicateurs plus pertinents.

¹ Directeur Général UIPP (Union des Industries de la protection des plantes).

Par ailleurs, certaines initiatives en place (kilomètres de bandes enherbées, kilomètres de haies, ...) ou à venir (nombre d'exploitations agricoles engagées dans la démarche à haute valeur environnementale par exemple) pourront utilement être regroupées dans le champ des indicateurs de moyens. Au niveau des indicateurs de résultats, des données simples comme le % d'échantillons de denrées végétales conformes à la réglementation des LMR par exemple, le nombre d'agriculteurs formés aux bonnes pratiques phytopharmaceutiques seraient à prendre en compte dès maintenant.

Au niveau de l'environnement, nous pouvons nous arrêter un instant sur la thématique de l'eau : à ce jour, les données issues du rapport IFEN sont systématiquement citées pour justifier des décisions politiques... alors qu'une analyse technique et statistique précise des quelques six millions de données révèle des imperfections d'ordre méthodologiques comme par exemple le fait que les données sont agrégées quelles que soient les sources, les méthodes d'échantillonnage, les méthodes d'analyse, ... ce qui ne permet pas un suivi objectif dans le temps, suivi qui permettrait d'identifier des améliorations ou des dégradations et donc une photographie réelle de la situation de l'eau en France.

Toujours dans le domaine de l'environnement, des indicateurs relatifs à la biodiversité et en particulier la faune sauvage seraient également intéressants à prendre en compte. Des exemples concrets existent déjà aujourd'hui en Angleterre par exemple où le suivi des intoxications de la faune sauvage permet d'isoler la part attribuable spécifiquement aux produits phytopharmaceutiques de celle attribuable à d'autres facteurs. En France, sur la base des observations du réseau SAGIR en liaison avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ce type d'indicateurs pourrait rapidement être mis en place et s'inscrire, moyennant validation par les autorités chargées de la gestion des risques, dans les programmes de bio vigilance du suivi post AMM.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, voici rapidement présentées quelques réflexions guidées par les principes de bon sens ! Avec la contribution de toutes les parties prenantes possédant l'expertise technique appropriée, des méthodologies rigoureuses et scientifiquement fondées, nous pourrions assez rapidement mettre au point des indicateurs permettant l'acquisition de données qui devront être validées par les experts, au sein de réseaux reconnus, sans oublier la dimension européenne.